

Procès-verbal approuvé
Séance régulière du Conseil d'établissement
Le mardi 4 octobre 2022 à 19h
À la bibliothèque de l'école Filteau

Étaient présents:	Étaient absents:
Mme Isabelle Lacombe, directrice Mme Virginie Hudon-Chabot, directrice adjointe Mme Annie Masson, enseignante Mme Mireille Côté, enseignante Mme Chantal Pâquet, personnel de soutien Mme Léa Morin, service de garde Mme Dominique Garneau, personnel professionnel Mme Josée Boudreault, parent M. Ayoub Hentati, parent (par visioconférence) M. Jean Francoeur, parent Mme Amélie Plante, parent Mme Claudia Gagné-Fortin, parent Mme Josal Kadri (membre substitut) Mme Geneviève Gingras (membre substitut)	

1. OUVERTURE

1.1. Mot de bienvenue

Isabelle Lacombe constate le quorum et souhaite la bienvenue à tous. La rencontre est ouverte à 19h00. Les présences sont indiquées dans le tableau ci-dessus.

1.2. Présentation des membres

Les membres se présentent à tour de rôle. Le Conseil accueille une nouvelle représentante des enseignants, Mme Mireille Côté, une nouvelle représentante du personnel professionnel, Mme Dominique Garneau, ainsi que deux nouveaux représentants des parents, Mme Amélie Plante et M. Ayoub Hentati. Deux représentantes substituts des parents sont également présentes, Mmes Josal Kadri et Geneviève Gingras.

1.3. Adoption de l'ordre du jour

Isabelle Lacombe passe en revue l'ordre du jour préalablement transmis par courriel.

C.E.-2022-23-01	Il est proposé et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.
-----------------	--

2. FORMATION DU CE

2.1. Nomination du secrétaire

Claudia Gagné-Fortin offre d'agir comme secrétaire pour la présente rencontre. Dominique Garneau et Mireille Côté proposent d'assumer le rôle de secrétaire en alternance pour les autres séances de l'année.

C.E.-2022-23-02	Il est proposé et résolu unanimement de désigner Claudia Gagné-Fortin comme secrétaire pour ce soir et Dominique Garneau ainsi que Mireille Côté du Conseil d'établissement pour le reste de l'année 2022-2023.
-----------------	---

2.2. Adoption des règles d'élection

Isabelle Lacombe explique que l'élection touche les postes de président, de vice-président et de trésorier du Conseil d'établissement. Elle passe en revue les règles d'élection proposées et précise que seuls les représentants des parents peuvent être élus aux postes.

C.E.-2022-23-03	Il est proposé et résolu unanimement d'adopter les règles d'élection présentées.
-----------------	--

2.3. Nomination d'un président d'élection et d'un scrutateur

Les participants conviennent que Virginie Hudon-Chabot assurera le rôle de présidente d'élection et de scrutatrice.

C.E.-2022-23-04	Il est proposé et résolu unanimement de nommer Virginie Hudon-Chabot comme présidente et scrutatrice.
-----------------	---

2.4. Élection du (de la) président(e)

La candidature de Jean Francoeur est proposée; il accepte. Aucun autre candidat n'est proposé. La présidente d'élection confirme l'élection de Jean Francoeur à titre de président.

2.5. Élection du (de la) vice-président(e)

Claudia Gagné-Fortin propose sa propre candidature. Aucun autre candidat n'est proposé. La présidente d'élection confirme l'élection de Claudia Gagné-Fortin à titre de vice-présidente.

2.6. Élection du (de la) trésorier(ère)

La candidature de Josée Boudreault est proposée; elle accepte. Aucun autre candidat n'est proposé. La présidente d'élection confirme l'élection de Josée Boudreault à titre de trésorière.

2.7. Élection du représentant au comité de parents et du substitut

Isabelle Lacombe rappelle que lors de l'assemblée générale, la responsabilité d'élire les représentants au comité de parents du centre de services scolaire a été déléguée au Conseil d'établissement.

La candidature d'Ayoub Hentati est proposée comme représentant; il accepte. Aucun autre candidat n'est proposé. La présidente d'élection confirme l'élection d'Ayoub Hentati à titre de représentant au comité de parents.

Amélie Plante propose sa propre candidature comme substitut. Aucun autre candidat n'est proposé. La présidente d'élection confirme l'élection d'Amélie Plante à titre de substitut.

2.8. Nomination du représentant de la communauté

Aucun représentant de la communauté n'est présent. Isabelle Lacombe explique que le représentant de la communauté ne peut pas avoir de lien familial avec un élève de l'école, ni être un enseignant ou un membre du personnel. Elle invite les participants à solliciter de possibles candidats. L'invitation sera lancée également dans le prochain communiqué aux parents.

3. OUVERTURE (SUITE)

3.1. Mot du nouveau président ou de la nouvelle présidente

Jean Francoeur est content de pouvoir travailler avec la belle équipe du Conseil d'établissement, autant les anciens membres que les nouveaux qui viennent de se joindre. Il est convaincu que les rencontres pourront se poursuivre dans une ambiance de convivialité.

3.2. Dénonciation d'intérêt et divulgation des renseignements personnels

Isabelle Lacombe explique qu'elle a fourni aux membres de l'équipe-école le lien vers les formulaires électroniques de dénonciation d'intérêt et de divulgation des renseignements personnels. Elle l'enverra aux membres parents à la suite de la rencontre. Elle demande à ce qu'ils lui soient remplis au plus tard le 7 octobre.

3.3. Règles de régie interne Conseil d'établissement (document joint)

Isabelle Lacombe passe en revue les règles de régie interne proposées pour l'année 2022-2023. Les participants conviennent d'ajouter à l'article 21 l'information sur les frais de déplacement remboursables par le Conseil.

C.E.-2022-23-05	Il est proposé et résolu unanimement d'adopter les règles de régie interne telles que modifiées.
------------------------	---

3.4. Calendrier des rencontres et fonctionnement (document joint)

Isabelle Lacombe indique que les membres ont reçu une proposition de calendrier comportant six rencontres à venir prévues entre novembre 2022 et août 2023. Elle précise que la date de la rencontre du mois d'août serait déterminée par les participants lors de la rencontre de juin. Les rencontres se tiendront à 19h00.

C.E.-2022-23-06	Il est proposé et résolu unanimement de tenir les prochaines rencontres aux dates proposées.
------------------------	---

3.5. Adoption et suivi au procès-verbal du 25 août 2022 (document joint)

Isabelle Lacombe a transmis par courriel aux membres le procès-verbal de la réunion du 25 août 2022 préparé par Caroline Robert. Aucun suivi n'est à faire.

C.E.-2022-23-07	Il est proposé et résolu unanimement d'approuver le procès-verbal de la réunion du 25 août 2022 tel que présenté.
-----------------	---

3.6. Formation obligatoire pour les membres

Isabelle Lacombe explique que tous les membres d'un Conseil ont maintenant l'obligation légale de suivre les formations rendues disponibles par le ministère de l'Éducation. Un total de sept capsules doivent obligatoirement être écoutées. La première a été envoyée aux membres par Isabelle Lacombe pour écoute avant la rencontre. Les participants conviennent de prendre connaissance, d'ici la prochaine rencontre, des capsules 2, 3 et 4 disponibles sur le site web du Ministère.

3.7. Intervention du public

Aucune intervention du public

4. DÉCISION ET DISCUSSION

4.1. Adoption du budget de l'école

Isabelle Lacombe présente les principaux postes de revenus et de dépenses du budget 2022-2023 de l'école. Elle précise qu'il s'agit d'un budget initial qui n'inclut pas tous les ajustements encore à faire et qu'un budget révisé sera présenté à une prochaine rencontre.

C.E.-2022-23-08	Il est proposé et résolu unanimement d'adopter le budget de l'école 2022-2023 tel que présenté.
-----------------	---

4.2. Approbation des activités et des sorties éducatives pour 2022-2023

Isabelle Lacombe présente aux participants les listes des activités et sorties éducatives pour l'année à venir pour le préscolaire, la 2^e, la 3^e, la 4^e, la 5^e et la 6^e année. Elle explique que la planification pour la 1^{ère} année sera soumise à la prochaine rencontre. Elle résume les subventions disponibles et directives applicables pour leur utilisation. Les participants indiquent quelques coquilles à corriger.

C.E.-2022-23-09	Il est proposé et résolu unanimement d'approuver les listes des activités et sorties éducatives présentées.
-----------------	---

4.3. Approbation des contenus en orientation scolaire et professionnelle 2022-2023

Isabelle Lacombe résume les thèmes devant être couverts en orientation scolaire et professionnelle auprès des élèves du 3e cycle et présente la répartition convenue entre les années par les enseignants

C.E.-2022-23-10	Il est proposé et résolu unanimement d'approuver la répartition des contenus en orientation scolaire et professionnelle pour l'année 2022-2023.
-----------------	--

4.4. Approbation de la planification annuelle des activités en éducation sexualité 2022-2023

Isabelle Lacombe présente le tableau résumé des activités en éducation à la sexualité qui seront offertes pour chacune des années. Elle précise que des feuillets plus détaillés seront transmis aux parents prochainement. Les enseignants envoi également un message au parents lors des journées pendant lesquelles ces contenus sont abordés.

C.E.-2022-23-11	Il est proposé et résolu unanimement d'approuver la planification des activités en éducation à la sexualité pour l'année 2021-2022.
-----------------	--

4.5. Offre de services parascolaire (dépôt)

Isabelle Lacombe rappelle que le tableau des activités parascolaires pour l'automne avait été partagé pour approbation le soir de l'assemblée générale de parents. Une nouvelle activité est proposée par l'ajout d'un cours de Capeira aux 4^e, 5^e et 6^e années. Le cours sera offert par Mme Marie-Josée, enseignante de 6^e année.

C.E.-2022-23-12	Il est proposé et résolu unanimement d'approuver l'ajout d'un nouveau cours à l'offre d'activités parascolaires pour l'automne 2022.
-----------------	---

4.6. Leucan

Isabelle Lacombe sollicite la permission du Conseil d'établissement pour l'envoi d'un lien Internet aux parents vers la tirelire virtuelle de l'école Filteau pour contribuer à la campagne Leucan. La tirelire virtuelle remplace les boites en carton qui étaient auparavant remise pour la soirée de l'Halloween car les gens gardent moins d'argent comptant. Les fonds pourront être amassés jusqu'au 31 octobre.

C.E.-2022-23-13	Il est proposé et résolu unanimement d'approuver l'envoi aux parents d'un lien vers la Tirelire virtuelle de l'école Filteau pour la campagne Leucan.
-----------------	--

4.7. Projet sécurité routière

Isabelle Lacombe avait envoyé en prévision de la rencontre la documentation au sujet du Programme de soutien à la mobilisation en sécurité routière. Le conseil d'établissement peut déposer une demande et le projet doit être chapeauté par un parent membre. Catherine Doyon avait manifesté son intérêt à contribuer au projet. Geneviève Gingras se porte volontaire pour travailler sur un projet et entrera en contact avec Catherine Doyon. Une

proposition pourra être présentée à la prochaine rencontre, la date de dépôt des projets étant fixée au 30 novembre.

4.8. Aide aux parents (cueillette de besoins)

Isabelle Lacombe explique qu'un montant est prévu pour organiser des activités visant à soutenir les parents. Différentes idées de conférences sont proposées soit sur les choix de jeux éducatifs en prévision de Noël, l'achat de livres adaptés aux groupes d'âge et la nutrition (quoi mettre dans un thermos, des idées de lunchs, les troubles alimentaires, etc.). Isabelle Lacombe vérifiera les possibilités et fera des propositions à la prochaine rencontre.

5. INFORMATION

5.1. Voyage à New York

Isabelle Lacombe annonce que le voyage à New York des élèves de 6^e année pourra avoir lieu car il y a eu 60 inscriptions alors qu'il en fallait 57 pour avoir les 80 % de participation requis. Il aura lieu les 7, 8 et 9 novembre et il y aura trois parents accompagnateurs. Pour les élèves qui ne participeront pas, le service à l'école sera tout de même offert.

5.2. Rapport du président du Conseil d'établissement et correspondance reçue

Il n'y a pas eu de correspondance et il n'y a pas de rapport du président puisqu'il s'agit de la première rencontre présidée par Jean Francoeur.

5.3. Rapport de la direction

Isabelle Lacombe fait part des points suivants :

- L'information sur les nouvelles mesures à appliquer en cas de COVID a été transmise aux parents. La direction continue à informer les parents des classes concernées lorsque des cas sont déclarés;
- Les élèves de 5^e et 6^e année ont procédé au vote pour l'élection des membres du Conseil des élèves. Les résultats seront annoncés dans les prochains jours;
- La situation des ressources humaines au service de garde s'améliore. De nouvelles personnes ont pu être embauchées et dès la semaine prochaine les élèves de 5^e et 6^e année pourront être séparés en quatre groupes plutôt que deux;
- La première communication sera transmise aux parents via le portail Mozaik le 14 octobre;
- Les auditions pour la comédie musicale se termineront bientôt et les rôles seront annoncés prochainement. Les répétitions pourront ensuite commencer;
- La prise des photos scolaires s'est très bien déroulée. Toutefois, les photos de fratrie ont été compliquées à coordonner et ne seront pas offertes l'année prochaine;
- La bibliothèque fonctionne bien avec l'aide de plusieurs parents bénévoles;
- Plusieurs nouvelles inscriptions sont survenues depuis le début de l'année, davantage que par le passé;
- Les brigadiers scolaires sont entrés en fonction alors que les médiateurs de 5^e année ont été choisis et seront formés bientôt.

5.4. Rapport du représentant au comité de parents

Il n'y a pas eu de rencontre depuis la dernière rencontre du conseil d'établissement.

5.5. Rapport de la trésorière

Cette année, il n'y a pas de report des montants non utilisés en 2021-22. Nous sommes en attente de la confirmation des budgets pour l'année 2022-23.

5.6. Rapport de la Fondation

Isabelle Lacombe mentionne que la première rencontre aura lieu jeudi le 6 octobre.

6. AUTRES SUJETS

Aucun autre sujet n'est abordé.

7. FERMETURE

7.1. Date de la prochaine rencontre

Isabelle Lacombe rappelle que la prochaine rencontre est prévue le 8 novembre à 19h00 à la bibliothèque de l'école.

7.2. Levée de la réunion

La réunion est levée à 21h37, tous les points à l'ordre du jour ayant été couverts.

Mme Claudia Gagné-Fortin
Secrétaire

M. Jean Francoeur
Président